



COMMUNE DE SÉRÉVILLERS

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Le conseil municipal et moi-même souhaitons, plus que jamais, améliorer la vie des habitants de Sérévillers et nous ne manquons pas de projets pour y parvenir.

Avant de vous en parler plus en détail, nous présentons à chacun d'entre vous et à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, vous garde en bonne santé et vous permette de voir se réaliser tous vos projets.

Comme toujours, le conseil municipal et moi-même continuerons de vous informer des décisions prises et de celles à venir, pour le bien de la commune et de chacun d'entre vous.



SÉRÉVILLERS est un petit village et comme dans tout petit village, chaque évènement est important.

Bienvenue à la petite Soline, et félicitations à ses parents.

Bienvenue aux nouveaux habitants 2023.

Et nous déplorons par ailleurs le décès de Claudine Dumont, Raymond Nibart et de Madeleine Leban.



REALISATIONS 2023

L'espace ludique :

Les travaux sont en voie d'achèvement, mais les conditions météo défavorables n'ont pas permis de les terminer totalement, ce qui empêche l'ouverture de l'ensemble des jeux (revêtement de sol non achevé, marelle, jeu enfant, barrières de sécurité et table de ping pong non installés). Le terrain de pétanque et les agrès de fitness sont eux accessibles, et nous espérons que l'ensemble des activités seront très vite disponibles.

Après l'obtention des subventions de l'Etat, du Département et de la Communauté de Communes (CCOP), le reste à charge pour la commune est de 5500 €.



La voirie :

Le chemin vert a été refait conformément aux prévisions (à partir de la D930, en direction du bois du Mesnil).

Le coût pour la commune a été de 27 500 €.

Parking mairie :

Les places de parking prévues devant la mairie sont validées mais leur réalisation n'interviendra qu'en 2024, l'entreprise en charge de les réaliser ayant pris du retard dans ses différents chantiers.

Le coût total est de 6850 €, avec 2790 € de subventions, soit un coût net de 4060 € pour la commune.

Nettoyage du clocher de l'Eglise :

Les membres du conseil municipal ont procédé au nettoyage des 2 étages du clocher, participant ainsi à l'entretien du patrimoine communal.

PROJETS 2024

Accotements rue de la mairie :

Nous avons en projet la réfection de la rue de la mairie, pour un coût de 49 665 €.

Après discussion au sein du Conseil municipal nous envisageons également de rénover l'impasse de l'école, avec un devis de 41 000 €.

Des subventions ont été demandés pour ces travaux, nous sommes en attente d'un retour.

Pour ces 2 projets, la décision sera prise d'effectuer ou non les travaux en fonction du résultat des demandes de subventions.

Calvaires et monument aux morts :

Il est prévu de les rénover en 2024, pour un coût prévisionnel de 8375 €, avec des subventions demandées pour 1675 € de l'Etat, 3430 € du Département, et 1590 € de la CCOP.

Petits travaux :

Divers petits travaux sont à prévoir au niveau de la salle des fêtes et de la maison de l'école et ses annexes.

Site internet de la commune :

Il devrait être opérationnel au 1er trimestre 2024, vous pourrez y retrouver des informations concernant la commune et les démarches administratives.

La situation financière de la commune est toujours très saine, et nous permet de réaliser nos projets sans recourir à l'emprunt. Nous pouvons donc envisager sereinement les travaux nécessaires à l'entretien du patrimoine communal et au confort de ses habitants, sans augmenter les impôts locaux.

INFORMATIONS DIVERSES 2024

Permis de construire :

Toute construction ou modification importante de votre habitation, doit faire l'objet, selon la surface, d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux.

Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de l'Abbaye :

La CCOP (communauté de Communes de l'Oise Picardie) dont nous faisons partie a installé de nouveaux services médicaux à Breteuil, c'est un atout important pour avoir des soins de qualité et de proximité. N'hésitez pas à les solliciter au 03 65 65 75 75.

Recensement militaire :

Nous vous rappelons que chaque enfant à partir de 16 ans doit venir se faire recenser pour la journée militaire, fille et garçon.

Cette étape est importante car obligatoire pour pouvoir ensuite prétendre à d'autres démarches (par exemple, passer son baccalauréat ou son permis de conduire).

Carte d'identité et passeport :

Les demandes de carte d'identité et de passeport sont à faire **uniquement** sur le site ANTS.fr.

Et ensuite, prendre rendez-vous avec une mairie qui possède la machine à empreintes biométriques (Breteuil, St Just en chaussée).

Carrière :

Pour le dépôt de branchages et herbes uniquement.

Les samedis de mars à novembre de 9h à 18 h.

Les haies bordant les chemins du tour de ville, doivent être entretenues par les riverains.

Salles des fêtes :

La salle peut être louée à la journée ou pour le week-end.

Prix de la location pour les habitants de Sérévillers : WEEK-END 115,00 €
 LA JOURNEE 70,00 €

Prix de la location pour les gens extérieurs : WEEK-END 140,00 €
 LA JOURNEE 85,00 €

Pour la période hivernale, en raison de l'augmentation des tarifs de l'électricité,
un forfait supplémentaire est appliqué :

 WEEK-END 50,00 €
 LA JOURNEE 30,00 €

Pour la location, vous aurez besoin d'une attestation d'assurance.

Vous devrez également verser une caution de 500 €.

Comité des fêtes :

Nous remercions les bénévoles qui se sont investis pour vous offrir le repas du 14 juillet et pour l'organisation de la brocante, du spectacle de Noël et des différentes cérémonies.

Je tiens à remercier le comité des fêtes pour son travail et tiens à vous rappeler que vous êtes toutes et tous les bienvenus à ces événements importants pour la cohésion du village.

D'ailleurs, si vous souhaitez vous investir dans ces projets, n'hésitez pas, le comité a toujours besoin de bonnes volontés.



J'espère que ces informations, que j'ai voulu les plus complètes possibles, vous ont intéressées.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire,
aux heures de permanence de la mairie : le jeudi de 18h à 19h.

Je vous réitère mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Maire, Vasco Antunes

